

**RAPPORT DU TRESORIER**  
**EXERCICE 2016**

Chères Consoeurs, Chers Confrères,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les comptes annuels de notre Compagnie relatifs à l'exercice couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016.

Les recommandations de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives à la présentation des comptes des Compagnies Régionales ont été suivies. Les règles appliquées résultent, en général, de la loi du 30 avril 1983 et du décret du 29 novembre 1983, adaptés au cas particulier d'un organisme à but non lucratif.

L'exercice 2016 se traduit par une augmentation des cotisations nettes de la compagnie. Elles s'élèvent à 1 621 777 Euros contre 1 606 599 Euros pour l'année 2015.

Les charges d'exploitation passent de 2 356 176 Euros à 2 241 114 Euros.

Le résultat d'exploitation de l'exercice est positif de 189 028 Euros à comparer à celui de 2015 qui était déficitaire de 75 911 Euros.

Le résultat financier est en diminution et s'élève à 87 913 Euros contre 91 663 Euros pour 2015.

L'excédent de l'exercice s'élève à 276 941 Euros.

Tels sont les éléments que je souhaitais vous communiquer.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile, recevez, Chères Consoeurs, Chers Confrères, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Philippe Dahinger  
Trésorier